LES TROIS-MOUTIERS **Juin 2023**

Le grand JOURNAL des petites infos

Edito

Chères Trimoustériennes et Chers Trimoustériens,

Le Conseil Municipal et moi-même souhaitons la bienvenue à Isabelle Mignonneau, nouvel agent, au secrétariat de mairie depuis le 15 mai dernier.

L'aménagement centre bourg est terminé. Je suis ravie que notre village soit embelli mais surtout sécurisé pour le bien de tous les usagers. Même si le flux des véhicules sur la RD 347 est toujours aussi important, nous remarquons que la vitesse autorisée est respectée, en raison notamment, des différents « dos d'âne ».

Nous enchainerons, comme annoncé avec l'aménagement de la traversée de Vaon qui débutera en fin d'année pour une durée plus courte que les précédents travaux. En attendant, à compter du 5 juin commencera l'installation de la fibre dans toutes les rues des Trois-Moutiers.

Pour vous divertir, l'été sera ponctué d'une visite inaugurale et de festivités. Je vous invite d'ores et déjà à inscrire à votre agenda les dates suivantes :

- L'inauguration de la caserne des pompiers le 3 juillet à 18 h 30
- Le marché des producteurs le 27 juillet à l'étang
- Les Heures Vagabondes avec Christophe Willem le 29 juillet, sur le stade
- La journée des associations le 2 septembre au gymnase, et,
- Une séance de cinéma plein air le 2 septembre en soirée avec la projection du film « Les Bodin's en Thaïlande » sur le stade d'entrainement, et pour rappel,
- le marché mensuel chaque 1er samedi de chaque mois (marché couvert)

Venez nombreux pour profiter et soutenir nos associations qui, ne l'oublions pas, se mobilisent tout au long de l'année pour que la commune soit attractive pour votre plaisir.

J'adresse, à nouveau, mes remerciements à l'Union commerciale et aux bénévoles pour la réussite de la foire du 1er mai. Les visiteurs ont pu apprécier la diversité des stands sous un beau ciel bleu.

Cette année sera encore une année de sécheresse. Continuons d'adopter les bons gestes pour économiser l'eau : https://www.eauxdevienne.fr/. J'attire également votre attention sur les bons gestes de sécurité notamment le risque de feux : https://www.sdis86.net/Outils-Services/Risque-de-feu-de-foret.

Vous pouvez suivre l'actualité de la commune sur intramuros (application gratuite), sur notre site internet et Facebook.

Au plaisir de vous retrouver lors de nos diverses manifestations.

Je vous souhaite un bel été.

Bien cordialement,

L'image du semestre

Manifestations 2023

24 juin Fête de l'école Le Chat Perché

25 juin Vide grenier (Foot) stade

14 juillet Animations et feu d'artifice Etang 16 h

27 juillet Marché des producteurs Etang

2 septembre Journée des Associations Gymnase

8 septembre Assemblée générale (Foyer des Jeunes) 19 h

15 septembre Concours de belote (club de la Barouze) salle cantonale

6 octobre Assemblée générale (Force Center) salle des associations

28 Octobre Ste Barbe (Pompiers) Caserne

29 Octobre Fermeture de la pêche étang

1er novembre Le Souvenir Français fleurissement des tombes de tous les soldats morts pour la France cimetière

11 novembre Commémoration Armistice Anciens Combattants place de l'église

18 novembre Repas des Ainés salle cantonale

2-3 ou 16-17 décembre Compétition (Force Center) gymnase

5 décembre Hommage aux morts en Afrique du Nord place de l'église

22 décembre Spectacle de Noël des enfants Foyer Gigot

22 décembre Fête de Noël UCCA Place de l'église 18 h - 23 h

Actualité de la commune

- Le site internet :
https://3-moutiers.fr

- La page Facebook :
https://www.facebook.com/LES3MOUTIERS/

- L'application **Intramuros**,
en téléchargeant l'application gratuite.

Voirie

La dernière tranche des travaux d'aménagement du centre bourg – RD347 et de la Rue des Deniers est terminée.

Incivilités / Civisme

Nous constatons des incivilités :

- Décharges sauvages sur notre territoire.
- Dépôt de tontes dans les fossés.
- Non-respect du stationnement, des plantations.
- Nos chers amis à 4 pattes qui laissent derrière eux des traces...

Les piétons doivent pouvoir circuler librement

Solidarité voisins

De nombreux cambriolages ont eu lieu sur le territoire de la commune, nous vous demandons d'être vigilants et comptons sur vous pour informer la gendarmerie de tout ce qui vous semble suspect, anormal, dérangeant....

Une réunion publique est programmée le lundi 10 juillet 2023 à 19 h 30 à la salle de l'étang, avec la Gendarmerie dans le cadre de la participation citoyenne.

Le monde sportif

Force Center 86 :

Des compétiteurs ont été retenus pour les championnats du monde en Sardaigne (WDFPF). Bravo aux deux championnes.

Tennis :

Pour les inscriptions au club de tennis et pour tous renseignements, contactez Yannick PIERRE (06.31.78.40.37) ou Guillaume HUPON (06.15.88.90.39).

Le foyer des jeunes :
Suite aux réunions organisées par Mme Le Maire, nos jeunes avaient souhaité de nouvelles activités en plus du théâtre. Depuis le 1er avril 2023, le Foyer des jeunes propose l'initiation à la pratique du Tennis et du Volley Ball pour tous les âges à partir de 15 ans. Cette pratique se déroule le samedi matin de 8 à 13 heures au gymnase.

Marché couvert

Tous les samedis matin, présence de Carène Meunier, Du Fil au Bois Créa, couturière.

Vous pouvez commander des paniers garnis (légumes, champignons, fromages etc.) de produits locaux.

Du Loudunais en général et des Trois-Moutiers en particulier

8ème partie **Le grand changement (suite et fin)**

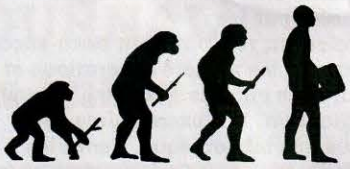

Rappel : En 1888, l'église romane qui était le point central du bourg depuis le moyen âge, est détruite et remplacée par l'église actuelle. Tout change : le style du bâtiment, son emplacement.... La seule chose qui ne change pas c'est le nom de l'église, St Hilaire. Le cimetière qui occupait, lui aussi, le centre du village, est relégué à l'extérieur du bourg, car c'est sur son terrain qu'on va construire la nouvelle église. La révolution française avait provoqué un premier changement en chassant les moines de leurs moutiers. Ceux-ci, vidés de leurs occupants étaient tombés en ruine ou avaient été détruits petit à petit, pour récupérer les matériaux.

A la fin de la période révolutionnaire un seul édifice subsiste, l'église romane St Hilaire. En 1888, ce n'est plus par idéologie ou pour raison politique qu'on la détruit à son tour. Au contraire, le catholicisme renaissant veut une église plus grande, plus majestueuse, plus visible. Le 19ème siècle aime le clinquant et les édifices romans ne sont pas au goût du jour. On profite donc de son état de délabrement, dû au manque d'entretien et aux constructions de l'ancien maire Tessier (voir la 5eme partie) pour la détruire au lieu de la restaurer.

Un document des archives départementales, intitulé « devis descriptif des démolitions de l'église des Trois-Moutiers», décrit en détails comment se dérouleront les deux chantiers : la démolition et la construction nouvelle. L'entrepreneur qui obtiendra l'adjudication, sera tenu de respecter les nombreuses obligations décrites dans ce texte. Les deux chantiers seront en effets confiés à un seul entrepreneur. Il devra démolir et construire en même temps, pour qu'il n'y ait pas d'interruption du culte. Ce texte fixe tout, depuis le prix des matériaux qui seront employés ou réemployés, jusqu'à la composition du mortier : « le dosage des mortiers sera fait exactement selon les proportions suivantes, à savoir 1m3 de sable de bonne qualité bien lavé et 400dm3 de chaux des marques indiquées au devis. »

Une fois le chœur, le clocher et la sacristie de l'église romane démolis, c'est l'architecte qui est en charge de décider ce que l'on peut jeter ou conserver pour réutilisation. Tout ce qui est réutilisé, sera vendu à l'entrepreneur « diminué du coût de la démolition », et il sera payé « au prix de la main d'œuvre nécessitée pour la repose et les raccords, tuiles, ardoises, parties en pierres de taille, moellons hourdés en terre, charpente... » tous les prix sont précisés. Cependant « toute pierre sculptée où simplement moulurée, provenant de la démolition, reste la propriété de la Fabrique qui se garde le droit d'en disposer ».

Ce mot, le Fabrique, mérite une explication historique. C'est une association qui administre les biens de l'église depuis la fin de la révolution. Chaque paroisse a sa fabrique. Elles relèvent de l'autorité ecclésiastique et dépendent directement de l'évêque et du curé de la paroisse. En relation avec le conseil municipal, le conseil de fabrique, dont le maire fait parti de droit ainsi que le curé, est composé de quelques notables choisis par cooptation du maire et du prêtre, parmi les 30 habitants les plus imposés du village. Ce conseil gère les fonds er revenus nécessaires à la construction et à l'entretien des édifices religieux. L'argent provient des quêtes, dons en nature et en argent, loyers, fermages, legs et de la location des bancs de l'église. Dans l'église actuelle, on peut voir des petites étiquettes en cuivre où figurent les noms des paroissiens qui payaient pour avoir leur place réservée. En 1905, avec la loi de séparation de l'église et de l'état, c'est la fin des fabriques qui sont dépossédées de la propriété des églises. (Les fabriques subsistent cependant en Alsace-Moselle, qui à cette date était annexée à l'empire allemand.)

Ainsi, tout ayant été bien stipulé dans ce devis, la nouvelle église est construite et le terrain devenu vacant de l'église romane va être occupé par des maisons d'habitation. Le bourg devient celui que nous connaissons aujourd'hui.

S. Rameix

Bibliographie : « archives départementales de Poitiers »

Bibliothèque

Les animations organisées par les bénévoles ont rencontré un beau succès. Concernant les ateliers décorations et peinture, les enfants n'ont pas manqué d'imagination. Des exemplaires sont exposés à la bibliothèque. Venez les découvrir. Devant un tel succès d'autres ateliers seront organisés.

Nous rappelons les permanences : Les mercredis 14h30 à 17h30,

vendredis 16h à 18 h et samedis 10h à 12h.

Toutes les personnes souhaitant s'investir pour des animations, ateliers... sont les bienvenues. Inscrivez-vous à la bibliothèque les jours d'ouverture ou en mairie.

Le 28 juin sera proposé une animation à la bibliothèque sur le thème les jeux de société.

Centre de Loisirs 2023

Cet été le centre de loisirs accueillera les enfants de 3 à 11 ans sur la période du 10 juillet au 11 août 2023, Inscription en mairie.

Directrice : Juliette SAVARY

Bâtiments

La réhabilitation de l'ancienne gendarmerie « cité des Primevères » est terminée. Les locaux seront loués par NESTENN (réservés aux saisonniers Center Parcs).

Le permis de démolir de la coopérative est autorisé.

L'appel d'offre est lancé.

La restauration du moulin a été votée. Les démarches sont en cours pour la réfection.

Autres services

Les risques de développement du frelon asiatique sont importants, et peuvent avoir un impact sur la biodiversité, l'apiculture, la santé....

Il faut agir vite afin de limiter le développement des nids. La commune adhère à la Fédération Départementale des Groupements de Défense Contre les Organismes nuisibles de la Vienne FDGDON 86 ce qui vous permet de bénéficier d'un tarif de 97 € au lieu de 135 €.

Contact à Mignaloux-Beauvoir pour les interventions : 05.49.62.98.40 / 06.79.73.80.58

FREDON NOUVELLE-AQUITAINE.

Implantation d'une antenne-relais Orange

Je vous prie de trouver ci-après le lien vers le Dossier d'Information présentant le détail du projet d'implantation d'une antenne-relais sur la zone d'activité.

Lien : https://dossierinformationmairie.orange.fr/c4a835afda47f21d

Mairie Les Trois Moutiers - Direction de la publication Marie-Jeanne Bellamy
05 49 22 63 90 - mairie@3-moutiers.fr - www.les-trois-moutiers.fr